



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis
Semaine du 12 février 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

+0,4%

Le résultat préliminaire de la croissance
annuelle de 2023 en Tunisie

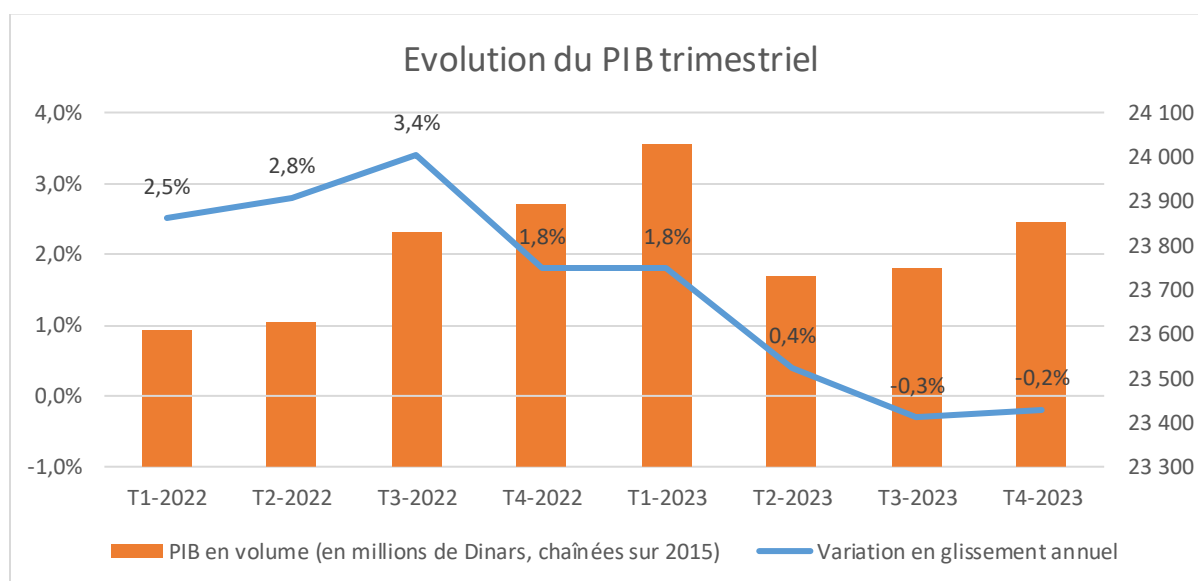
Tunisie

Nomination de M. Nouri Fethi Zouhair au poste de gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie

Fethi Zouahair Nouri a été nommé gouverneur de la BCT jeudi 15 février par le Président Kaïs Saïed, et succède à M. Marouane El-Abassi, dont le mandat commencé en 2018 devait s'achever cette semaine. Fethi Zouahair Nouri débute ainsi un mandat de 6 ans renouvelable une seule fois, conformément à la loi organique portant statuts de la BCT. Professeur d'université en économie, spécialiste des marchés de l'énergie, Fethi Zouhair Nouri était membre du conseil d'administration de la BCT depuis 2015. Il a exercé en parallèle de sa carrière universitaire diverses fonctions d'expertise et de conseil économique : auprès du Conseil du Marché Financier (2012-2015), membre du Conseil d'Analyse Economique auprès du gouvernement (2012-2016), membre du Conseil Economique et Social Tunisien (trois mandats entre 1994 et 2011), et auprès de l'UTICA (1990-1994).

Le PIB recule de 0,2% en glissement annuel au quatrième trimestre 2023 et progresse de 0,4% sur l'ensemble de l'année 2023

Le PIB en volume recule de 0,2% au quatrième trimestre 2023 (T4), par rapport au T4 de l'année précédente. Au total, la croissance annuelle en 2023 atteint +0,4% après +2,6% en 2022. La croissance trimestrielle du PIB atteint 0,5% entre le T3 et le T4 2023. L'activité économique a été globalement portée par le secteur du tourisme et de la restauration (+8,6% au T4 en g.a., +12,6% sur l'année), le secteur des industries mécaniques et électriques (+5,8% au T4 comme sur l'ensemble de l'année) et les industries financières et d'assurance (+5,8% en T4 et +4,1% sur l'année). En revanche, la croissance 2023 a fortement pâti d'une récession abrupte du secteur agricole (-11% sur l'ensemble de l'année, avec un pic de -15,6% au T3 en g.a.) due notamment à l'effondrement des récoltes céréalières dans un contexte de sécheresse. Elle a également pâti d'une mauvaise orientation des secteurs du commerce (-1,6% au T4 en g.a. ; -0,4% sur l'ensemble de l'année) et de la construction (-4,1% au T4 et -4% sur l'année). Le dernier trimestre est également marqué par un fort recul de l'industrie chimique (-9,3% au T4 en g.a. ; -0,4% sur l'ensemble de l'année), et par la poursuite de la tendance baissière dans l'industrie du textile (-6,9% au T4), alors qu'elle connaissait une croissance continue depuis le T1 2022 (15,7% en moyenne chaque trimestre jusqu'au T1 2023) avant de ralentir à partir du T2 2023 (0,6%). Le taux de croissance du PIB au T4 2023 est expliqué quasi exclusivement par la baisse de la demande intérieure (contribution d'environ -0,2 points de pourcentage), le solde commercial ayant eu une contribution neutre.



Le taux de chômage s'établit à 16,4% au quatrième trimestre 2023

Au T4 2023, le nombre de chômeurs, en hausse de 5% par rapport au T3, est estimé à 668 000 (contre 638 000 au T3 2023) soit 16,4% de la population active (contre 15,8% au T3 2023, 15,6% au T2 2023, 16,1% au T1 2023 et 15,3% au T4 2022). Le taux de chômage des hommes atteint 13,8% et celui des femmes 22%, soit une augmentation de 1 point de pourcentage environ pour chaque catégorie par rapport T4 2022. Le

taux de chômage des jeunes a augmenté de manière plus prononcée (+2,1 points par rapport au T4 2022), et s'élève à 40,9%, son niveau le plus haut depuis le T4 2020 (42,5%).

La population active est en hausse de 1,3% entre le T3 et le T4 2023 et s'élève à 4,1 millions de personnes, dont 69% d'hommes et 31% de femmes. A l'image de la population active, les 3,4 millions d'actifs occupés au T4 2023 sont répartis inégalement entre hommes (72%) et femmes (28%). Au niveau sectoriel, les actifs occupés sont distribués comme suit: 54% dans les services (1,8 millions d'actifs), 18% dans les industries manufacturières (622 000 actifs), 15% dans l'agriculture et la pêche (505 000 actifs) et 13% dans les industries non manufacturières (451 000 actifs).

Entrée en vigueur d'une révision de la tarification de six commissions bancaires

Le Conseil bancaire et financier (CBF) a annoncé cette semaine l'adoption de mesures de révision de la tarification de six commissions bancaires, à la suite de la publication par la BCT, fin janvier 2024, d'une circulaire sur le sujet. Les révisions les plus importantes assurent la gratuité des cartes bancaires nationales et le plafonnement des frais de tenue de compte à 3 TND par mois pour les clients les plus précaires (revenu mensuel net inférieur à 1500 TND), ainsi que la gratuité des opérations d'opposition sur toute carte nationale. Les frais sur virements émis par des particuliers seront réduits de 30%, et pour les commerçants, les frais d'utilisation des TPE sur les cartes nationales seront plafonnés à 1,3% du montant payé.

Ces révisions tarifaires s'inscrivent dans une logique d'inclusion financière à l'échelle nationale, renforcée par une autre circulaire publiée de manière concomitante, visant à rendre plus lisible les politiques commerciales des banques et à renforcer les exigences de la BCT vis-à-vis des banques commerciales en matière de transparence (mise à disposition de documents pré-contractuels aux clients, affichage clair des niveaux de commission), de qualité des services (fixation de délais d'instruction des dossiers) et de tarification responsable (dont l'obligation de lier la tarification au coût réellement supporté et de soumettre toute modification de son niveau à une justification auprès de la BCT).

L'emprunt national mobilise plus 1 Md TND en première tranche, sur 750 M TND prévus

La première tranche de l'emprunt national a levé plus d'1 Md TND cette semaine, ce qui équivaut à une sursouscription de 130% du montant initialement prévu par le ministère des Finances (750 M TND), dans des proportions équivalentes à la mobilisation observée pour l'ensemble de l'année 2023 (136% des montants prévus en loi de finances initiale 2023 ont été collectés soit 3,8 Md TND contre 2,8 Md TND initialement prévus). Pour rappel, le gouvernement prévoit de collecter 2,9 Mds TND via l'emprunt national en quatre tranches en 2024.

La BIAT s'engage à financer des projets nationaux afin de soutenir l'économie tunisienne.

Cette annonce intervient deux jours après la rencontre entre le Président Kaïs Saïed et Neji Ghandri, président du Conseil Bancaire et Financier (CBF), lors de laquelle le Président de la république tunisienne a rappelé le rôle du secteur bancaire dans le financement de l'économie et insisté sur la nécessité d'octroyer des prêts à des conditions favorables aux entreprises communautaires; depuis que ce statut a été créé par décret en mars 2022, 100 établissements de ce type ont vu le jour d'après le ministre des Affaires sociales, Malek Ezzahi. Plus largement, les banques ont été encouragées à dépasser leur simple rôle d'intermédiaire de financement, et à participer directement à des grands projets nationaux de développement. Début février, le Président Saïed avait également souligné l'importance des entreprises citoyennes auprès de la ministre de l'Economie et du Plan, Féryel Ouerghi. La réponse de la BIAT à cette demande de l'exécutif s'articulera autour d'engagements sociétaux (financement de projets de restructuration de centres culturels et sportifs publics, et de l'aide aux lycéens en difficulté) et d'engagements à soutenir activement l'économie tunisienne (principalement le financement des entreprises communautaires au Taux du Marché Monétaire – actuellement à 8%). L'actionnaire principal de la BIAT est le groupe Mabrouk.

Le déficit commercial s'est réduit de 50% en janvier 2024 par rapport à janvier 2023 et s'établit à 550 M TND.

Selon [le bilan mensuel de janvier des échanges commerciaux tunisiens](#) publiés par l'INS, les exportations tunisiennes à prix courants ont augmenté de 2,1% en janvier 2024 (glissement annuel) pour atteindre 5,2 Mds TND (contre 5Mds TND en janvier 2023, après +21% par rapport à janvier 2022). Les importations ont reculé de 7,1% pour atteindre 5,7 Mds TND en janvier 2024 (contre 6,1 Mds TND en janvier 2023, après +9,6% par rapport à janvier 2022). Au niveau sectoriel, les exportations d'huile d'olive (608 M TND) ont plus que doublé par rapport à janvier 2023 (270 M TND). A l'instar de ce qui a été observé sur l'ensemble de l'année 2023, le mois de janvier 2024 a connu un recul prononcé des exportations dans le secteur de l'énergie (-21% en g.a.). Quant aux exportations du secteur des textiles, habillement et cuirs (+ 7% sur l'ensemble de l'année 2023), elles ont baissé de 6% entre janvier 2023 et janvier 2024, après une hausse de 24% entre janvier 2022 et janvier 2023. Les importations suivent la tendance de l'année précédente, avec un repli des importations de produits énergétiques (-3,5%; contre -10,8% sur l'ensemble de l'année 2023). On observe une augmentation des importations de biens d'équipement (+3,4% en janvier 2024; contre +1,8% sur l'ensemble de l'année 2023). Le déficit commercial au mois de janvier 2024 s'est contracté de près de 50% par rapport à janvier 2023 (550 M TND contre 1,1 Mds TND), et de 62% par rapport à janvier 2022 (1,4 Mds TND). Le taux de couverture des importations par les exportations s'est fortement amélioré pour dépasser 90% en janvier 2024 (contre 82% et 74% au mois de janvier des années précédentes).

Les travaux de construction de l'hôpital de Kairouan devraient débiter d'ici la fin du premier semestre 2024

La commission supérieure pour l'accélération de la réalisation des projets publics, présidée par le chef du gouvernement, Ahmed Hachani, a annoncé, lors de sa 4^{ème} réunion le 12 février, le début des travaux de construction de l'hôpital universitaire du roi Salman Ben Abdelaziz à Kairouan à la fin du premier semestre de 2024. Ahmed Hachani a souligné la volonté de réaliser tous les projets publics programmés bien que ceux-ci, à l'instar de l'hôpital de Kairouan, rencontrent plusieurs obstacles. Dans le cas de cet hôpital, suite à la levée des difficultés rencontrées pour le lancement du projet, 20% des travaux d'aménagement des routes et de l'espace extérieur de l'hôpital ont pu être réalisés à ce jour. Attendu avec beaucoup d'impatience dans la région, ce centre hospitalier universitaire (CHU) qui bénéficie d'un don du Fonds saoudien pour le développement de 85 M USD, devrait introduire des spécialités encore inexistantes en Tunisie et accueillir de nombreux patients grâce à une capacité de 500 lits.

Augmentation des quotas d'importation de voitures de catégorie populaire

Le président de la Chambre des concessionnaires et fabricants automobiles, Ibrahim Dabbeche, a annoncé que le quota d'importation de voitures « populaires » s'élèvera à 10 000 voitures pour l'année 2024. Chaque agence bénéficierait d'un quota d'environ 1000 voitures, qui pourrait être augmenté compte tenu de la demande forte du marché tunisien pour ce type de véhicule (entre 150 000 et 200 000 demandes par an). Les véhicules 4 chevaux ont été introduits en Tunisie à partir de 1995 par le gouvernement sous l'appellation « voiture populaire » qui correspond à une voiture économique bénéficiant d'une fiscalité réduite, destinée à rajeunir le parc automobile et à faciliter l'équipement de la classe moyenne selon des critères précis. Aujourd'hui, il existe 5 modèles de voitures populaires commercialisés, dont la Peugeot 208.

La compagnie de transports publics de Tunis, TRANSTU, réceptionne un deuxième lot de bus de la RATP en présence du ministre des Transports

Le 9 février, la TRANSTU (Société des Transports de Tunis) a réceptionné au port de la Goulette, un deuxième lot de 47 bus d'occasion, dont neuf articulés, en présence du ministre du Transport, Rabie El Majidi, et du PDG de la société, Abderraouf Essalah. Cette commande du ministère des transports auprès de la RATP se divise en trois lots pour un total de 300 bus (dont 32 bus articulés): le lot n°1 de 122 livrés en aout 2023, le lot N°2 de 47 bus livrés récemment réceptionné et le lot N°3 qui devrait être livré avant la fin 2024. L'acquisition de ces bus de la marque Iveco Irisbus, équipés de rampes et de filtres à particules répondant aux normes Euro 5, doit permettre à la TRANSTU d'améliorer ses services de transport public dans le Grand Tunis. Le montant total du contrat est d'environ 16 M TND, soit environ 53 000 TND par bus alors que le prix d'un bus neuf avoisine les 450 000 TND.

Ouverture Agrilab Orange à Medjez el-Bab

La Fondation Orange Tunisie a inauguré le 9 février l'Agrilab à Medjez el-Bab (Gouvernorat de Béja) son 10ème FabLab Solidaire, en partenariat avec la Jeune Chambre Internationale (JCI) et l'Ecole Supérieure des Ingénieurs (ESIM). Cette initiative se veut en soutien à la stratégie nationale de l'e-agriculture, qui vise à exploiter les technologies innovantes et les mettre au service du secteur. L'Agrilab sera en effet ouvert à un large public (étudiants, agriculteurs, jeunes talents...) et à différents partenaires (organismes publics, organisations internationales, syndicats agricoles, associations, institutions académiques...) du Gouvernorat de Béja mais aussi de toute la Tunisie, afin d'être le centre d'innovation collaborative qui met des solutions technologiques à disposition des acteurs de l'agriculture durable. Cette démarche aspire ainsi à contribuer à moderniser le secteur agricole et à renforcer son attractivité auprès des jeunes. Depuis 2012, la Fondation Orange Tunisie s'est engagée à faire du numérique, devenu essentiel, une chance pour tous. Dans le prolongement de cet engagement, le programme des FabLabs Solidaires a été lancé en 2015 pour accompagner les jeunes tunisiens à développer leurs compétences numériques, les aider à saisir les nouvelles opportunités de métiers innovants et les appuyer dans leurs projets technologiques.

1,7 Mds USD de revenus pour la *National Oil Company* (NOC) en janvier 2024

La NOC a annoncé dans un communiqué que les revenus totaux des ventes à l'exportation de pétrole brut, de gaz et de leurs dérivés pour janvier 2024 ont atteint environ 1,7 Mds USD, avec 1,5 Mds USD provenant du pétrole brut, 110 M USD du gaz et des condensats, 50 M USD des produits pétroliers et 14 M USD des produits pétrochimiques.

Signature d'un MoU entre la *Libyan Railroads* et le consortium chinois BFI pour la construction d'une voie ferrée reliant Benghazi à Marsa Matrouh en Égypte

Saeed Salem Al-Kilani, Président de la Libyan Railroads, a signé le 8 février à Benghazi un protocole d'accord avec le ministre de l'investissement du gouvernement libyen basé à l'est, Ali Al-Saidi, et le président du consortium chinois BFI, Saleh Attia. Ce Protocole d'accord concerne la mise en œuvre des lignes ferroviaires reliant la ville de Benghazi à la municipalité frontalière de Musaed et à la ville égyptienne de Marsa Matrouh. Les travaux devraient être lancés une fois les plans approuvés par les chemins de fer libyens. Le Ministère souhaite également inclure d'autres régions et municipalités qui seront atteintes par le chemin de fer, afin qu'il couvre complètement la Libye.

Après une interruption de 10 ans, les travaux reprennent sur le projet de centrale électrique de Tripoli Ouest de la GECOL

Après plus de 10 ans d'interruption, la General Electricity Company of Libya (GECOL) a annoncé l'arrivée en provenance de Corée du Sud du matériel nécessaire pour la mise en service de la centrale électrique à vapeur de Tripoli Ouest. L'arrivée de ces équipements devrait permettre de reprendre les travaux de la centrale électrique mise en œuvre par la société coréenne Hyundai qui comptera quatre unités de production d'une capacité de 350 MW chacune. Arrêté en 2014 au moment de la révolution libyenne, ce projet a fait l'objet de nombreuses discussions entre les deux parties avant d'être officiellement relancé.